

/VS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 89-246 du 11 Septembre 1989

portant nomination d'instructeurs  
Politiques des Forces Armées Popu-  
laires.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N°89-310 du 5 Août 1989 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 31 Mai 1989,

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés Instructeurs Politiques des Forces Armées Populaires cumulativement avec leurs fonctions actuelles, les Camarades ci-après :

- Noël AHISSI
- Soukou K. CHABI
- Téléphore GNINOU
- Kianonti NOANTI
- Serge TCHITCHI
- Norbert Corbeille TOKOU
- Edouard Codjo AGONSA
- Frédéric Kéouda AIZANNOU
- Alaza ALIDOU
- Théophile GOUDJO

.../...

- Félix COOVI DOSSOU
- Olivier Kayodé DANVI
- Alain Kokou CHODATON
- Antoine Lègbanon AKROTA
- Nestor HOUNKPATY
- Jean G. HOUNDONOUGBO
- Honoré GUEDENON
- Georges Ahouansè DJOSSOU
- Messan SOUALI
- Louis HOUNNOU.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 11 Septembre 1989

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 SGCEN 4 SA/CC 4 Intéressés 20 JORPB 1.-